

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
10'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes.	Médiateur	Parvis de l'église
30'	Objectifs : découvrir certaines fonctions d'une seigneurie médiévale. Comprendre comment et pourquoi des abbayes étaient fondées au Moyen Âge. Comprendre les pouvoirs temporels d'une abbaye. Par groupe et à l'aide d'outils, étude du processus de fondation d'une abbaye et des pouvoirs temporels liés à la seigneurie ecclésiastique.	Enseignant	Eglise
20'	Objectifs : comprendre la journée du moine et l'importance des offices dans la journée. Découvrir le chant comme mode de prière. Faire preuve de créativité et développer une communication non verbale. Jeu de mimes pour percevoir comment se déroulait une journée à l'abbaye au Moyen Âge.	Enseignant	Église
30'	Objectifs : observer le patrimoine. Découvrir l'organisation d'une abbaye et les fonctions des pièces. À l'aide d'un plan de l'abbaye, s'orienter et retrouver le nom et la fonction de chaque pièce. Visite commentée par le médiateur de chaque espace découvert.	Médiateur	Maison Aliénor
20'	Objectif : restituer la vie communautaire à l'abbaye au Moyen Âge Visite virtuelle de l'abbaye au XII ^e siècle grâce à un logiciel restituant visuellement les espaces monastiques disparus.	Médiateur	Cloître et bâtiments conventuels
10'	Conclusion, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Abbaye

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 1,5 € par élève

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation et les ressources dans la rubrique Organiser votre activité.

- Prévoir une tenue adaptée : l'abbaye n'est pas chauffée, été comme hiver, il fait froid dans l'église et dans les pièces de l'abbaye.

RENDEZ-VOUS

Abbaye de Nieul-sur-l'Autise
(Parvis) - Nieul-sur-l'Autise -
85240 RIVES-D'AUTISE



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

HISTOIRE

Société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XI^e-XV^e s.).

HISTOIRE DES ARTS

Formes et circulations artistiques (IX^e-XV^e s.). Architecture et décors civils, urbains, militaires et religieux au Moyen Âge.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves.
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves.
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. Il est interdit de pique-niquer dans l'enceinte de l'abbaye. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

Pas d'escalade sur les pierres, ni de franchissements de cordes ou de palissades.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

L'abbaye est un lieu où il fait froid toute l'année. Il est conseillé de se couvrir en conséquence.